



## MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HARRINGTON

### AVIS PUBLIC

#### MODIFICATION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HARRINGTON

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ  
PAR LE SOUSSIGNÉ QUE**

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 août 2016, le projet de règlement 262-2016 modifiant le règlement no 223-2014 relatif au Code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux de la Municipalité du Canton de Harrington a été présenté conformément à la Loi.

Ce règlement a pour effet de modifier le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé des élus municipaux de la Municipalité du Canton de Harrington, en vigueur, par l'ajout à l'article 5 du règlement no 223-2014, intitulé « **Règles** » de l'article suivant :

#### **5.7 Interdiction lors d'une activité de financement politique**

« Il est interdit à tout membre d'un conseil de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité. »

Ce règlement sera adopté lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 12 septembre 2016, au 2811 Route 327, Harrington, à 19h00.

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement 262-2016 au bureau municipal durant les heures régulières d'affaires.

**Donné à Harrington ce 17<sup>e</sup> jour du mois d'août de l'an deux mille seize.**

Marc Beaulieu  
Directeur général et secrétaire-trésorier

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Marc Beaulieu, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité du Canton de Harrington, certifie avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil le 17 août 2016, entre 9h et 18h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17<sup>e</sup> jour du mois d'août 2016